



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 1 février 2022

Sénégal

Parc National de la Langue de Barbarie



Date d'inscription	7 avril 2021
Site numéro	2467
Coordonnées	15°49'48"N 16°31'29"W
Superficie	2 000,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Parc national de la Langue de Barbarie (PNLB) a été créé par décret n° 76 0016 du 09 janvier 1976 et couvre une superficie de près de 2000 hectares. Il est situé au sud de la ville de Saint-Louis, à l'extrémité de l'estuaire du fleuve Sénégal, dans le terroir historique du Gandiol, entre les latitudes 15°55'N-15°917'N et longitudes 16°30'W-16°5'W.

Selon le rapport de présentation du décret, « l'extrême rareté des sites marins favorable à la reproduction des tortues de mer sur le littoral Sénégalais jointe au rôle que l'île de Barbarie est appelée à jouer pour la reproduction des oiseaux de mer militent en faveur de sa mise en réserve intégrale ». La protection de l'îlot de reproduction des oiseaux (île de Barbarie) qui abrite les laridés (ou oiseaux de mer) et celle des sites de ponte des tortues marines sur la plage de la langue constituent donc les objectifs de création du PNLB.

Le décret de création du parc stipule en son article premier que les deux îlots de la Langue de Barbarie situés à l'embouchure du fleuve Sénégal sont classés dans le domaine forestier de l'Etat. En son article 2, il est dit qu'« il est créé un parc national dénommé Parc national de la Langue de Barbarie, comprenant les deux îlots de la Langue de Barbarie visés ci-dessus, ainsi que les eaux maritimes et fluviales baignant ces îles sur une largeur de 500 mètres à partir des côtes, l'ensemble couvrant une superficie totale de 800 hectares environ, suivant le croquis annexé au présent décret ». Les deux îlots visés par le décret sont l'actuel îlot de reproduction des oiseaux et la partie sud de la Langue de Barbarie dont la rupture par la mer survenue en 1972 avait entraîné l'insularité de la pointe méridionale. En son article 4, le décret précise que « il est créé une zone limitrophe de 500 mètres, sur le pourtour du parc, dans laquelle la chasse sous toutes ses formes et le port d'armes de chasse sont interdits. Toutefois, la pêche coutumière et le trafic maritime y sont autorisés... ». Ainsi, aux 800 hectares du noyau du parc, s'ajoute la superficie de la zone limitrophe (ou tampon) d'environ 1200 hectares, ce qui donne la superficie de 2000 ha environ du parc.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence

Adresse postale

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence

Adresse postale

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année

Jusqu'à l'année

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<2 fichier(s)>

Former maps

Description des limites

Le Parc national de la Langue de Barbarie (PNLB) a été créé par décret n° 76 0016 du 09 janvier 1976 et couvre une superficie de près de 2000 hectares. Il est situé au sud de la ville de Saint-Louis, à l'extrémité de l'estuaire du fleuve Sénégal, dans le terroir historique du Gandiol, entre les latitudes 15°55'N-15°917'N et longitudes 16°30'W-16°5'W.

Sur le plan administratif, le parc est à cheval sur les communes de Ndiébène-Gandiol (arrondissement de Rao, département et région de Saint-Louis) et de Léona (arrondissement de Sakal, département et région de Louga). Les limites du PNLB, la zone tampon incluse, constituent une frontière entre les domaines de compétences de l'État et celui des collectivités territoriales.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Zone Afrotropicale
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Une zone marine d'importance écologique ou biologique (AMIEB) ou en anglais (EBSA)
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Zone néritique entre le Sénégal et la Mauritanie

Autre système de régionalisation biographique

Zone sahélienne, Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO), un des noyaux centraux de la réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve sénégal

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

La zone humide marine et côtière alimentée par un réseau hydrographique dominé par le fleuve Sénégal et des lagunes telles que le Douty et le Laomar d'une part et d'autre part par l'Océan atlantique joue un Rôle important dans la protection des villages contre les hautes marrées, la maîtrise des crues et les inondations. la zone humide abrite l'embouchure du fleuve Sénégal qui assure les échanges entre le fleuve Sénégal et l'océan Atlantique Plusieurs mares temporaires salées sont recensées telles que: Palamar, Ndila, Tougor, favorisent une importante activité de saliculture.

Autres services écosystémiques fournis

- Habitats exceptionnels avec un écosystème intercotidal fragile - Zone clé pour la pêche communautaire au profit des communautés locales - Site de récolte d'huitres et d'arches - Important site écotouristique du bas delta du fleuve Sénégal - Un des plus importants sites de reproduction des Laridés dans le bas delta du fleuve Sénégal - Site de repos et d'alimentation du balbuzard pêcheur

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le PNLB est une zone de fréquentation de mammifères marins tels que le phoque moine (*Monachus monachus*) et le dauphin commun à bec court (*Delphinus delphin*). Le dauphin à bec court fréquente régulièrement la partie maritime du parc. Quant au phoque moine, il a été observé en 2005 dans le parc.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

100 000

Entre l'année

2016

Source des données

Rapports annuels suivi des oiseaux

- Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Au terme de quatre campagnes de pêche expérimentales réalisées au niveau des trois écosystèmes aquatiques (lagune, fleuve et océan) du PNLB en 2018 et 2019, 52 espèces de poisson appartenant à 29 familles ont été répertoriées.

- Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Zone de frayère du tilapia, de l'ethmalose et du *Polydactylus quadrifilis*

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Avicennia germinans</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Dégressif	Menacé au niveau local
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Casuarina equisetifolia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Stable	Menacé sur la langue de barbarie
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Conocarpus erectus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Dégressif	Menacé au Sénégal

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA / REPTILIA	<i>Caretta caretta</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	vunérable A2b	cette espèce fréquente les eaux de la langue de barbarie pour l'alimentation
CHORDATA / REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dégressif	Le parc est un site de ponte de la tortue verte, ce qui justifie sa création en 1976
CHORDATA / REPTILIA	<i>Dermochelys coriacea</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	menacé	cette espèce fréquente les eaux de la langue de barbarie
CHORDATA / REPTILIA	<i>Eretmochelys imbricata imbricata</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vulnérable	Le parc est un site d'alimentation pour cette espèce
CHORDATA / REPTILIA	<i>Lepidochelys olivacea</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		le parc est un site de ponte et d'alimentation pour cette espèce de tortue
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Caranx senegallus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Manacé	espèce menacée par la surpêche et qui trouve refus dans le parc
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Epinephelus aeneus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	menacé	La zone humide contribue à sa conservation
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Ethmalosa fimbriata</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dégressif	cette subi une surpêche au sénégal et trouve refus dans le parc pour l'alimentation
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Polydactylus quadrifilis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	degressif	espèce menacée par la surpêche et qui trouve refus dans le parc
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Pseudolithus senegalensis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en danger	espèce menacée par la surpêche et qui trouve refus dans le parc
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Sardinella maderensis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vulnérable	espèce menacée par la surpêche et qui trouve refus dans le parc
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Chroicocephalus cirrocephalus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21276	2019			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intégralement protégée au Sénégal	Site nidification et d'alimentation
CHORDATA / AVES	<i>Chroicocephalus genei</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7090	2019			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intégralement protégée	Site de ponte des Goélands
CHORDATA / AVES	<i>Hydroprogne caspia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1691	2019		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intégralement protégée	Site de ponte
CHORDATA / AVES	<i>Pandion haliaetus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	905	2020		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intégralement protégée au Sénégal	Site nidification et d'alimentation
CHORDATA / AVES	<i>Sterna nilotica</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	367	2020			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intégralement protégée au Sénégal	Site d'alimentation
CHORDATA / AVES	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10735	2019		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intégralement protégée au Sénégal	Site d'alimentation

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Les résultats de la campagne de pêche expérimentale réalisée dans la zone humide du PNLB en 2018 et 2019 font état de 65 espèces inventoriées dans les différents écosystèmes du parc.

Les sites de reproduction des espèces de sternes et de goélands sont menacés par l'érosion des dunes de sable.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Colonie nicheuse	<input checked="" type="checkbox"/>	Les espèces nichent en colonie au niveau de l'îlot de reproduction.	Parmi elles, figure la sterne royale qui est une espèce intégralement protégée par le code de la chasse et de la protection de la faune du Sénégal
Colonies des ardéidés au niveau de l'héronnière	<input type="checkbox"/>	Elles nichent en colonie sur les héronnières (filaos)	Les aigrettes garzettes et dimorphes, le héron gardeboeuf... sont intégralement protégée par le code de la chasse et de la protection de la faune du Sénégal

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La Langue de Barbarie est une bande de sable de 100 à 400 m de large avec une altitude maximale de 7 mètres pour une longueur totale de 35 km environs. C'est un écosystème fluvio-maritime exceptionnel, orienté nord-sud, allant de la racine de la flèche au Nord à Niayam au Sud. Elle sépare le fleuve Sénégal de la mer. Elle doit son nom à sa configuration étroite et étirée en forme de langue tendue et au figuier de Barbarie qui poussait autrefois sur cette bande de sable.

Dans le sens longitudinal, la Langue de barbarie peut être divisée en trois segments :

- le segment proximal s'étend de la racine de la flèche, à 3 km au Nord de Saint Louis, jusqu'à l'Hydrobase, à 1,5 km au Sud de l'île. Le cordon y présente sa plus grande largeur (300 à 400 m) avec une valeur moyenne de la pente de l'ordre de 3 à 4 % ;
- le segment médian va de l'Hydrobase à la hauteur de Tassinère. La flèche y enregistre des hauteurs maximales de 7 m et ses plus forts contrastes topographiques en raison d'un important développement des dunes bordières. La pente devient plus accusée (4 à 6 %) avec un estran d'une largeur moyenne de 50 m ;
- le segment distal s'étend de Tassinère à l'extrémité Sud de la flèche, à Niayam. Les hauteurs dépassent rarement 2 m, les largeurs sont de l'ordre de 200 m, ce qui traduit des pentes < 3%.

Dans le sens transversal, la Langue de Barbarie peut être divisée en trois secteurs :

- un secteur maritime constitué de la plage, qui est sous l'influence de la dynamique marine ;
- un secteur de dunes, sous l'influence de la dynamique éolienne ;
- un secteur fluvial soumis à l'influence directe des écoulements de la crue fluviale.

Son paysage se caractérise par une vaste plage de sable bordée d'une bande de filaos plantés en vue de protéger les dunes de l'érosion. Le processus de fixation des dunes a démarré en 1914. Sur le rivage interne et la façade fluviale, existent des fourrés à Prosopis, quelques zones de mangrove clairsemée et une végétation herbacée. Le relief est très peu accidenté et est marqué par la présence d'un cordon dunaire littoral sablonneux.

En 1976, une partie de la Langue de Barbarie, le dernier segment (actuellement long de 16 km environs) a été érigée en parc national.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		1		Représentatif
F: Eaux d'estuaires	Laomar et Douty	4		Représentatif
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidales		2		Représentatif
I: Zones humides boisées intertidales	Laomar et Douty	4		Représentatif
J: Lagunes côtières saumâtres/salées	Laomar et Douty	4		Représentatif

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Langue de sable (langue de barbarie)	
Peuplement de filaos	

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

<aucune donnée disponible>

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Atelerix albiventris</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cricetomys gambianus</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Erythrocebus patas</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Genetta genetta</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Herpestes ichneumon</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Lepus microtis</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Xerus inauris</i>			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le Parc national de la Langue de Barbarie site se trouve dans le bassin versant du fleuve Sénégal. Il occupe la partie terminale du delta du fleuve Sénégal. Il abrite l'embouchure du fleuve Sénégal. C'est un écosystème fluvio-maritime exceptionnel, en forme de langue tendue entre l'Océan Atlantique et le fleuve. Son paysage se caractérise par une vaste plage de sable bordée d'une bande de filaos plantés en vue de protéger les dunes de l'érosion.

4.4.3 - Sol

- Minéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

4.4.4 - Régime hydrologique

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Eau marine	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

4.4.5 - Régime de sédimentation

- Une érosion importante de sédiments se produit dans le site
- Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site
- Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site
- Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre
- Le régime de sédimentation est inconnu

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau	Eau de mer
(ECD) Température de l'eau	Saison Froide: Lagune (23,86), Fleuve (21,72), Océan (23,9) Saison chaude: Lagune (31,54), Fleuve (27,78) Océan (28,1)

4.4.6 - pH de l'eau

- Acide (pH<5,5)
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4)
- Alcaline (pH>7,4)
- Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0,5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Rubriques Lagune Fleuve Océan Température Saison Froide 23,86 21,72 23,9 Température Saison Chaude 31,54 27,78 28,1 Salinité Saison Froide 41 34,22 34,15 Salinité Saison Chaude 30 18,84 8,45 pH Saison Froide 7,682 7,852 7,83 pH Saison Chaude 7,832 8,168 6,77
--

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Mésotrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

- La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important
- La région environnante a une densité de population humaine plus élevée
- Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense
- La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Élevé
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Élevé
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	Élevé
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Faible
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Le site est un parc national géré par des agents de l'Etat.

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Capitaine Bayel SOW, Conservateur, Lieutenant Babacar DIOP, Adjoint au conservateur

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Libération d'eau	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Salinisation	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Forage gazier et pétrolier		Faible impact	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Non précisé/autres	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Déchets solides et ordures	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve Sénégal		entièrement

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription internationale	Site du réseau régional des aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO)		entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Parc national	Saint Louis/Louga		entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Saint Louis/Louga		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Replantation de la végétation	Appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Régulation/gestion des déchets	Partiellement appliquées
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Le bureau d'information des parcs, réserves et aires marines protégées du Nord est mis en place pour jouer ce rôle
-PRO PANDION à travers sa branche Sénégalaise mène des activités de sensibilisation et d'éducation environnementale au niveau la zone

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Oiseaux	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc
Rapport d'évaluation de l'efficacité de gestion du parc
Rapports annuels d'activités 2019 et 2020
Analyse de présence des espèces d'oiseaux significatives du PNLB

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<4 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Un des écosystèmes remarquables du parc (*Jean Marie DUPART, 01-2020*)



Un des écosystèmes remarquables du parc (*Jean Marie DUPART, 09-2020*)



Un des écosystèmes remarquables du parc (*Jean Marie DUPART, 08-2020*)



Un des écosystèmes remarquables du parc (*Jean Marie DUPART, 09-2020*)



Colonie de Sterne Caspienne en vol (*Jean Marie DUPART, 01-2020*)



Singe vert un des mammifères du Parc (*Jean Marie DUPART, 05-2020*)



Site de nidification et de gagnage des sternes caspiennes (*Jean Marie DUPART, 12-2015*)



Vu d'ensemble de la langue de Barbarie (*Jean Marie DUPART, 01-2020*)



Colonie des Sternes royales (*Jean Marie DUPART, 01-2020*)



Hydrologie du parc (*Jean Marie DUPART, 03-2019*)



Vu aérienne des colonies nicheuses (*Jean Marie DUPART, 03-2019*)



Embarcadère du parc (*Jean Marie DUPART, 12-2020*)



Vu aérienne du parc (*Jean Marie DUPART, 03-2019*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2021-04-07